

## **Accord Cadre ZABR- Agence de l'Eau**

### **Fiche résumé 2010**

Titre du projet : Culture de l'eau et du cours d'eau. Analyse des relations sociétés/eau/territoire.  
Terrain d'observation : le bassin versant du Gier (année 2)

Personne responsable : André Vincent MdfR ; Anne Honegger, UMR 5600 EVS

Equipes de recherche « ZABR » concernées :

Maison du Fleuve Rhône 75%  
UMR 5600 EVS : 25 %

Autres partenaires :

- Recherche :
- Institutionnel : Agences d'urbanisme de Lyon et St Étienne (accord en attente de validation) ; St Etienne Métropole et Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien (en attente de confirmation).

Thème de rattachement ZABR :

Observation sociale du fleuve

Thème de rattachement Agence de l'Eau :

Axe 2 « Protection, restauration des milieux et gains écologiques »

Site de rattachement ZABR:

Y lyonnais

Finalités et attendus opérationnels (1/2p):

Analyse de retours d'expérience de politiques mises en œuvre et identification des clefs pour améliorer l'action

Expression de la perception sociale des objectifs affichés en matière de gestion des milieux aquatiques et des actions associées et les conditions de leur mise en œuvre.

Étude sur le bassin du Gier et à partir d'un objet technique précis : les barrages réservoir, des questions telles que l'appréhension du cycle de l'eau, la transformation des pratiques, la prise de conscience du « bien commun » que représente l'eau, la solidarité qui se trouve au cœur des termes de la gestion de ces ouvrages.

Cet ensemble de questions concerne des catégories problématiques pour l'Agence de l'Eau : les « consommateurs » ; de même que des sujets traditionnellement placés au centre des politiques et actions qu'elle met en œuvre sans toujours en connaître la réalité exacte : la solidarité de bassin ; ou encore des enjeux en lien direct avec son programme de mesures en vue de l'atteinte du bon état d'ici 2015

L'analyse de ces différents effets de la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une rivière (le Gier) doit notamment permettre de déboucher sur :

le complément des portraits autour desquels nous travaillons depuis les travaux conduits dans le cadre de l'enquête complémentaire à la consultation grand public Tous pour l'eau (S. Beauchêne, 2005) ;  
une formalisation du rapport à l'eau et à sa gestion sous forme de typologie

C'est la partie analyse des effets qui pourrait faire l'objet de publications scientifiques.

### Objectifs et méthodologie (1p) :

Cette proposition constitue la seconde partie et la finalisation du travail engagé en 2008 sous le titre générique « culture de l'eau et du cours d'eau ». Celui-ci s'était en effet proposé de mener à bien une analyse en 2 temps d'un territoire précis sur lequel était mis en œuvre une politique de gestion de l'eau afin d'essayer d'en apprécier les effets en termes de construction de la ressource en un « bien commun » ainsi qu'envisagé par la loi. En accord avec l'Agence de l'Eau, la vallée du Gier avait été retenue pour ses caractères de cours d'eau péri-urbain, où se croisaient des problématiques relatives tant aux pollutions agricoles, urbaines et industrielles, qu'aux inondations ou encore à la gestion quantitative de la ressource. Une approche géographique devait permettre de dresser un diagnostic territorial, soit une analyse des questions auxquelles le territoire était confronté au regard de ses évolutions sociologiques et économiques récentes. Ce préalable devant permettre d'isoler des thématiques, sujets, questions faisant appel à l'élaboration et la mise en œuvre de modalités d'actions mobilisant des acteurs différents, à la construction de valeurs communes, au partage ou au contraire au conflit autour de l'eau... soit le terrain que sociologues et ethnologues devaient dans une seconde phase explorer afin de répondre à la question de la culture de l'eau. C'est ce second temps que nous nous proposons de réaliser en 2010 après que l'Agence ait demandé à la ZABR de procéder en 2009 à une synthèse des acquis depuis 4 années de mise en œuvre du programme Observation sociale du fleuve.

Le Gier, sa vallée et son bassin versant représentent un territoire où d'une part l'usage et la gestion de l'eau possèdent incontestablement une profondeur historique ; d'autre part la rivière est mobilisée comme symbole du renouvellement urbain par les élus et les collectivités riveraines. C'est ainsi que, par exemple, la dérivation des cours d'eau réunit à la fois l'agriculture (irrigation des prairies de fond de vallée) et l'artisanat (utilisation de la force hydraulique) depuis au moins le 18<sup>ème</sup> siècle. Nous voyons donc dans le cas présent que l'eau rassemble autour de son utilisation des acteurs différents. Or, cette dimension est de nos jours toujours active avec de nouvelles problématiques associées aux enjeux contemporains : la question du ruissellement en lien avec celle des inondations, ou encore celle du stockage dans la perspective de l'alimentation en eau potable des villes de la vallée.

De même, lorsque le premier contrat de rivière a été initié, la lutte contre les pollutions (par le traitement des rejets urbains notamment) a été institué en symbole de la reconquête de la rivière et de la nouvelle image souhaitée pour un territoire portant les stigmates de la désindustrialisation. Quelques 15 années plus tard, il est significatif que les villes de St Chamond, Rive de Gier et Givors réalisent des programmes de reconversion urbaine où la rivière occupe une place centrale ; mais également, que les agglomérations de St-Étienne et Lyon dans le cadre de leur réflexion sur une « métropole multipolaire » fassent du Gier et de sa vallée un axe structurant permettant de penser les enjeux du devenir de la métropolisation.

Ce contexte se révèle particulièrement précieux car il nous permet d'envisager une analyse :

- de la recomposition permanente du rapport des sociétés à l'eau et d'envisager de repérer d'éventuels liens entre hier et aujourd'hui ;
- sur un territoire donné et en situation, de la notion de « bien commun » rapportée à l'eau.

Nous retrouvons donc bien ici la perspective générale fixée à cette partie du programme OSF 2008 : considérer «les différentes dimensions des relations que notre société entretient avec elle : gestion de la ressource, pratiques individuelles, représentations symboliques, comportements de consommation... L'objectif consistant à déterminer quand, dans quelle situation, en quelle occasion... l'eau devient un bien commun et/ou reste un bien de consommation. Nous formulons donc l'hypothèse que c'est dans l'aller-retour entre ces deux positions que nous pourrions éclairer à la fois ce qui fait culture ainsi que les obstacles à ce « faire culture » ».

Partant de la phase 1 de ce travail, et qui a consisté en une approche géographique préalable destinée à caractériser les dynamiques socio-spatiales du territoire d'une part, les usages de l'eau d'autre part (N.Talaska, 2008), nous nous proposons de focaliser ce second temps du travail sur la

« culture de l'eau » autour **d'un objet précis** en ce qu'il réunit plusieurs problématiques et populations intéressants directement l'Agence : **les barrages réservoir du Gier**.

Nicolas Talaska montre très bien que le barrage réservoir rassemble la campagne et la ville, les agriculteurs et les citadins, dans une relation à la fois d'interdépendance et de similitude au plan des effets de la nécessaire gestion de l'eau sur leurs activités et pratiques.

Côté agriculteurs, le lien s'établit à travers la question du ruissellement d'eaux chargées en matières polluantes vers le réservoir. Cette pollution remet en cause l'usage d'alimentation en eau potable pour la ville. Des mesures ont dû être prises interférant directement avec les pratiques agricoles et l'aménagement du territoire en amont des barrages.

Côté citadins, le lien s'établit bien sûr à travers cette pollution puisque leur eau potable provient du réservoir, mais également du fait que celui-ci constitue un espace de loisirs pour eux. Face aux sources de perturbation du milieu que cela représente, des restrictions d'usage sont en place (interdiction de baignade...).

Ainsi, nous sommes face à une situation où différentes catégories d'usagers de la ressource voient leurs activités « perturbées » par leurs effets directs sur celle-ci.

A priori, nous sommes donc dans des conditions favorables pour étudier très précisément des questions telles que l'appréhension du cycle de l'eau, la transformation des pratiques, la prise de conscience du « bien commun » que représente l'eau... Mais c'est aussi la question de la solidarité qui se trouve au cœur des termes de la gestion de ses ouvrages. De plus, la profondeur historique des utilisations de l'eau (les barrages réservoir datent du 19<sup>ème</sup> siècle) permet d'envisager d'essayer de repérer des « chaînes opératoires » relatives à sa gestion qui seraient soit en mémoire, soit encore actives, et qu'il pourrait être intéressant de mobiliser dans une perspective de mise en oeuvre de la gestion contemporaine de l'eau.

Ainsi, cet ensemble de questions concerne des catégories problématiques pour l'Agence de l'Eau, de même que des sujets traditionnellement placés au centre des politiques et actions qu'elle met en oeuvre sans toujours en connaître la réalité exacte, ou encore des enjeux en lien direct avec son programme de mesures en vue de l'atteinte du bon état d'ici 2015 :

- les « consommateurs d'eau », sont une des catégories problématiques pour l'Agence au sens où peu nombreuses sont les analyses sociologiques permettant de connaître précisément ce que nous appellerons les « opérateurs de transformation » du rapport à l'eau en tant que bien de consommation dématérialisé ; nous faisons ici l'hypothèse que la question de la pollution de l'eau potable et le lien avec un espace de loisirs d'où est issue l'eau que l'on consomme peut constituer un des ces « opérateurs » ;
- la solidarité de bassin fait partie des valeurs classiquement mobilisées par les acteurs et gestionnaires des politiques en faveur des cours d'eau et des milieux aquatiques. Mais, nous avons pu montrer par ailleurs que lorsque celle-ci ne fait pas partie des schèmes culturels, sa mobilisation ne va pas de soi et ne se décrète pas (A.Vincent, 2005). Il se montre donc particulièrement intéressant d'étudier comment les acteurs concernés par la gestion des barrages réservoir se sont mobilisés, qu'est ce qui a fait qu'ils se sont réunis, quelle est aujourd'hui la réalité de cette solidarité pour les populations concernées ?
- Le Gier est concerné pour l'atteinte du bon état par la question du déséquilibre quantitatif ; la mesure définie pour y répondre étant l'amélioration de la gestion des ouvrages de mobilisation et de transfert existants<sup>1</sup>. Dès lors, explorer la question du lien fait par les acteurs et les populations riveraines entre le barrage réservoir et les volumes d'eau présents dans la rivière trouve sa pertinence car devant permettre de fournir à l'Agence des informations quant aux conditions de réalisation de cette mesure. C'est à travers la connaissance et les représentations du cycle de l'eau que nous nous proposons d'explorer ce sujet.

Méthodologiquement, nous envisageons d'aborder cette problématique à travers la question particulière de **l'invisibilité**. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, l'eau est aujourd'hui un bien

---

<sup>1</sup> Cf : PROJET DE PROGRAMME DE MESURES 2010-2015

TABLEAU DETAILLE DU PROJET DE PROGRAMME DE MESURES INTEGRANT LES MODIFICATIONS PROPOSEES - EAUX SUPERFICIELLES

Problème à traiter : Déséquilibre quantitatif

Mesures :

3A10 Définir des objectifs de quantité (débits, niveaux piézométriques, volumes mobilisables) Ajout

3A11 Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau

acquis (que chacun consomme) mais invisible ou encore abstrait ; sa maîtrise technique aboutit à l'effacement de sa place dans la société ; sa gestion contemporaine renvoie à une complexité sur laquelle l'individu semble n'avoir que peu de prises...(S. Beauchêne, 2005).

Dès lors, on peut poser comme hypothèse que, dans le cas présent, les problèmes de pollution qui ont été rendus publics et qui ont nécessité de passer des accords après des périodes de controverse, ont pu contribuer à rendre plus visible : le fait que l'eau relie les uns aux autres ; la situation d'interdépendance dans laquelle chacun de ses usagers se trouve. On peut alors s'interroger sur **les effets concrets de cette « mise en visibilité » : qu'en est-il par exemple de la modification des pratiques chez les agriculteurs par rapport à la problématique des pollutions par ruissellement ? De même, qu'en est-il des pratiques de loisirs déployées sur les barrages par les populations citadines de la vallée ? Qu'en est-il enfin de la notion de solidarité telle qu'elle semble émerger de l'analyse socio-spatiale préalable ?**

Ce second point nous renvoie à une dimension symbolique de l'eau que nous pourrions explorer au cours de ce travail : par ce qu'il est un espace de loisirs, le plan d'eau du barrage réservoir constitue un espace public et donc, à ce titre, un **lieu de sociabilités**. On peut poser comme hypothèse qu'il trouve là une valeur sociale particulière, et se demander à la suite si cette dernière intervient dans la perception des enjeux associés aux usages d'AEP de ce site ?

Des entretiens en face à face auprès d'habitants des villes desservies par les barrages réservoir (Rive-de-Gier et St-Chamond notamment), d'agriculteurs et d'usagers de ces ouvrages en tant qu'espace de loisirs seront réalisés. Un objectif de 40 entretiens semi-directifs constitue d'expérience la quantité suffisante pour pouvoir répondre aux hypothèses formulées. Par ailleurs, une enquête par questionnaires sera également conduite auprès des habitants de la vallée sur le thème spécifique des usages de loisirs des barrages-réservoir. Cette campagne d'enquête sera réalisée en premier afin que les entretiens puissent bénéficier de ses résultats et orienter en conséquence les grilles à partir desquels ils seront conduits.